



de Mas Saragosse

SYNTHESE DES CRITERES DE CLASSEMENT en 2 épis Gîtes de France

Critères obligatoires

- Terrain attenant
- Salon de jardin
- Cumulus (40 L par pers.)
ou production d'eau chaude
en continu
- Volets ou rideaux occultants
- Ustensiles de ménage et
produits de nettoyage de base
- Mini-four ou rôtissoire
- Table de cuisson
- Autocuiseur
- Réfrigérateur
- Jeux de société
- Documentation touristique
- Classeur d'accueil
- Surface mini chambre :
1 pers : 7 m²
2 pers : 9 m² (+ 3 m² par pers. supl).

En plus ou à la place

- Espace détente intérieur
- WC indépendant à partir de 7 pers.
- Emplacement voiture réservé
à proximité
- Barbecue (*si autorisation locale*)
- Lave-linge
- Service de location de draps,
linge de table, linge, de toilette
- Mixeur
- Cafetière électrique
- Prise d'antenne TV

SURFACE HABITABLE MINIMUM des pièces salon, séjour et cuisine

	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	Pers. Suppl.
1 EPI	10 m ²	12 m ²	14 m ²	16 m ²	18 m ²	+ 2 m ²
2 EPI	12 m ²	14 m ²	16 m ²	18 m ²	20 m ²	+ 2 m ²